



**MUNICIPALITÉ DE
SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE**

**Séance ordinaire du
lundi 4 mai 2020, à 19 h 30**

ORDRE DU JOUR

1. Législation

- 1.1. Ouverture de la séance et constat du quorum
- 1.2. Séance à huis clos
- 1.3. Adoption de l'ordre du jour
- 1.4. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 6 avril 2020 et de la séance extraordinaire du 22 avril 2020
- 1.5. Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des élus
- 1.6. Avis de motion – Règlement 787-020 – Règlement abrogeant les règlements 689-2014 et 703-2015 (concernant la tenue des séances du conseil de la municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare)
- 1.7. Présentation du règlement 787-2020

2. Administration générale

- 2.1. Approbation des comptes à payer et payés
- 2.2. COVID-19 – Mesures à prendre après le 4 mai 2020 concernant la gestion des employés municipaux
- 2.3. Assurance collective – Mandat à ASQ Consultant en avantages sociaux

3. Urbanisme et mise en valeur du territoire

- 3.1. Demande de dérogation mineure 2010-128 (170, route 343 – Lot 5 277 814 du cadastre du Québec)
- 3.2. Adoption du règlement 783-2020 – Règlement de zonage 390-1991, ayant pour effet de modifier et d'ajouter des normes relatives aux bâtiments et constructions accessoires

4. Voirie

- 4.1. Surveillance des travaux de réfection d'une partie du 5^e Rang Est – Acceptation du devis pour firme d'ingénierie

5. VARIA

- 5.1. _____
- 5.2. _____

6. Période de questions

**Prochaine séance ordinaire du conseil le
lundi 1^{er} juin 2020, à 19 h 30**